

Paris, le 2 février 2017

## Nouvelle escale de croisière à La Roche Guyon : avis favorable suite à l'enquête publique

***Le projet de nouvelle escale de croisière à La Roche Guyon se concrétise après l'avis favorable de la Commission d'enquête. Cette escale répond à un besoin exprimé de longue date par les opérateurs de croisières, qui font face à une demande croissante des touristes étrangers.***

Pour compléter le réseau d'escales publiques et partagées le long de l'axe Seine, HAROPA-Ports de Paris créé une nouvelle escale de croisière à La Roche Guyon. La commune, connue pour son château troglodyte, attire également les touristes pour son inscription dans le Parc naturel régional du Vexin français et plus généralement le territoire des impressionnistes.

Suite à l'enquête publique organisée du 17 octobre au 19 novembre 2016, la Commission d'enquête a rendu un avis favorable sur le dossier.

Elle a notamment souligné la démarche concertée de HAROPA – Ports de Paris avec les partenaires du territoire (la Préfecture du Val d'Oise, la Municipalité, le Département du Val d'Oise, la Région Ile-de-France, le Parc naturel régional du Vexin Français, Voies Navigables de France, l'Architecte des Bâtiments de France, les services de l'Etat), ainsi que la démarche d'information préalable des habitants *via* l'organisation d'une réunion publique en juin 2016 sur la commune.

Le rapport souligne également le soin apporté par le Port à la maîtrise des impacts environnementaux - « *le projet (...) n'apporte pas d'atteinte nouvelle à l'environnement, le maître d'ouvrage en ayant analysé et anticipé les conséquences* » - et à l'insertion architecturale et paysagère du projet : « *le projet ne porte pas d'atteinte à l'ensemble du patrimoine historique de la commune du fait de sa sobriété lui permettant de s'intégrer dans le paysage environnant* ». Le projet a d'ailleurs reçu l'avis favorable de la Commission Départementale de la nature, des paysages et des sites. Cette intégration réussie, permet une bonne acceptabilité du projet : « *dans l'ensemble, les observations sont favorables au projet* ».

Le rapport juge ce projet bénéfique pour l'environnement, et également pour le développement économique du secteur.

Les travaux et la mise en service de la nouvelle escale interviendront au deuxième semestre 2017.

**Retrouvez ici le rapport de la Commission d'enquête et toute l'information sur le projet:**

<http://www.haropaports.com/fr/paris/nous-connaître/amenagements-portuaires-franciliens/projet-descale-la-roche-guyon>

### ***A propos de HAROPA – Ports de Paris***

***HAROPA - Ports de Paris*** a pour mission le développement du trafic fluvial grâce à la création et l'exploitation des ports en Ile de France. Chaque année plus de 20 millions de tonnes de marchandises sont manutentionnées sur les ports fluviaux soit l'équivalent d'un million de camions en moins sur les routes. Membre d'HAROPA aux côtés des ports maritimes de Rouen et du Havre, il assure une ouverture maritime au Grand Paris. Comptant parmi les plus grands ensembles portuaires européens, HAROPA est connecté à tous les continents et dispose de près de 500 hectares de terrains et réserves foncières le long de l'axe Seine. HAROPA accompagne ses clients dans la mise en place et la gestion de systèmes logistiques compétitifs et durables pour desservir le premier bassin de consommation européen avec 25 millions d'habitants. [www.haropaports.com](http://www.haropaports.com)

**Contacts Presse**

Marine Chaumon : + 33 (0)1 40 58 28 74 – + 33 (0)7 85 93 94 51 - [marine.chaumon@haropaports.com](mailto:marine.chaumon@haropaports.com)